

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N° 24-2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe,

Vu l'arrêté favorable du permis d'aménager n°0771302000001 ayant pour objet la réalisation d'un lotissement de trois lots à bâtir et la création d'un passage commun,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue Une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune ;

Considérant la demande faite ne date du 12 octobre 2021 par le Cabinet YVES DURIS MAUGER pour une attestation de numérotage de voirie concernant un bien situé 66 Grande Rue cadastré C1027, 1028 et 1029 (anciennes références cadastrales C 1001 et 1006)

ARRETE :

Article 1 : il est prescrit la numérotation suivante sur la voie de la **GRANDE Rue (66) parcelles C1001 et 1006**

LOT A 177 m² portera le numéro 66 B

LOT B 131 m² portera le numéro 66 A

LOT C 13 m² portera le numéro 66

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Sous préfecture de Meaux
- La poste de Crécy la Chapelle
- Cabinet Yves Duris Mauger

OBJET :

Arrêté prescrivait le numérotage 66 Grande Rue Parcelles C 1027, 1028 et 1029 (Anciennes parcelles C 1001 ET 1006)

Coulommès, le 20 Octobre 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2021

Francis BERNARD

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-21701309-20211020-COMARR24_20

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE COULOMMES

BC IMMO

PLAN DE DIVISION

Références Cadastres
Lieu dit : 66, Grande Rue

Références avant division : Section C n°1001-1006

Références après division : Section C n°

Contenance cadastrale : 4a 45ca

Superficie mesurée : 446 m²

ECHELLE : 1/200

| M | MODIFIE LE | NATURE DE LA MODIFICATION | MOD. N° |
|---|------------|---------------------------|---------|
| 1 | 05/10/2021 | PLAN DE DIVISION | 1 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE
N° d'inscription : 2003C200006

CONTROLE PAR YDM LE

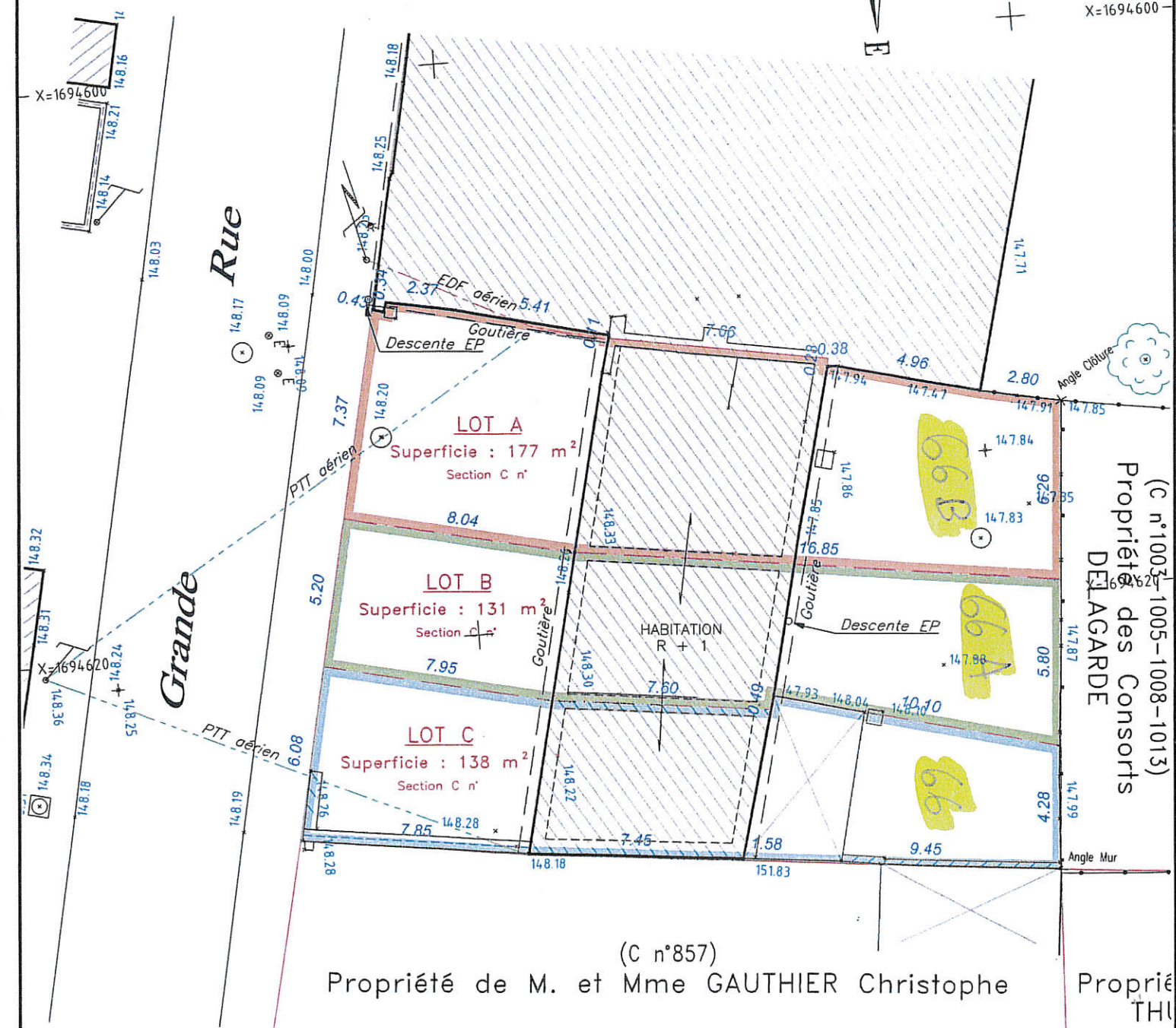
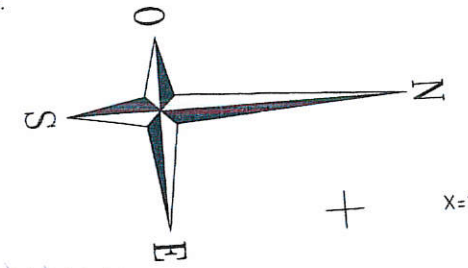


Cabinet
Yves Durs-Mauger & Christophe Luquet

Yves DURIS-MAUGER
Christophe LUQUET
9 D, Rue Léon Leroyer
- 77334 MEAUX CEDEX -
E-MAIL: meaux@cabinet-dml.fr
Tél. 01.64.33.01.39 ou 01.64.33.02.22
Fax. 01.60.25.50.41
Bureau Secondaire
12, Rue du Maréchal Joffre
- 77410 CLAYE SOUILLY -

Ref. Plan : 95044-05.dwg/CB

NOTA: LES INFORMATIONS SUR LES RÉSEAUX SONT NON EXHAUSTIVES ET FOURNIES À TITRE INDICATIF, SUR LA BASE DE DONNÉES COMMUNIQUÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE.
AUCUNE VÉRIFICATION N'A ÉTÉ EFFECTUÉE PAR LA SOCIÉTÉ DML.
CHAQUE UTILISATEUR DE CE DOCUMENT DEVRA S'ASSURER DE LEUR EMPLACEMENT EXACT AVANT TOUTE INTERVENTION.
LA RESPONSABILITÉ DU CABINET DML NE SAURAIT ÊTRE ENGAGÉE EN CAS DE DÉCOUVERTE DE RÉSEAUX NON APPARENTS LE JOUR DU RELEVÉ.



(C n°857)
Propriété de M. et Mme GAUTHIER Christophe

Coordonnées rattachées au système RGF 93 CC 49 sans déformations. (G.P.S. Temps Réel)

Nivellement rattaché au N.G.F. altitudes normales.

NOTA: Les limites ne seront définitives qu'après bornage contradictoire.

LÉGENDE

APPARTENANCE DES MURS ET CLÔTURES

- Clôture Privative dans le sens de la flèche (suivant l'état des lieux)
- Clôture Mitoyenne (suivant l'état des lieux)

REÇU EN PRÉFECTURE

le 21/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217701309-20211020-COMARR24_20



Yves DURIS-MAUGER
Christophe LUQUET

E-MAIL: meaux@cabinet-dml.fr
Tél. 01.64.33.01.39 ou 01.64.33.02.22
Réf. PLAN 95044-05.DWG